

Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
**Monsieur Roland Charrière**  
**Monsieur Michael Beer**  
Schwarzenburgstrasse 165  
3003 Berne

Berne, le 6 mai 2013

## CCFL 41/2013/12 à Charlottetown (Food Labelling)

Messieurs,

Dans votre courrier électronique de la fin mars 2013, vous nous avez informés que l'Administration fédérale suisse ne peut pas envoyer de délégation à la réunion du CCFL à Charlottetown (du 14 au 17 mai 2013). Dans le même temps, nous avons appris par le biais de la Commission suisse du lait (CSL), notre contact à Bruxelles, que lors de cette réunion, il sera décidé si une définition du « **lait de soja** » peut être établie ou non comme standard régional dans le **Codex Alimentarius**.

Il s'agit concrètement du point 3 à l'ordre du jour (agenda item 3) :  
**Consideration of labelling provisions in draft Codex standards (Dokument CX/FL 13/41/3)**  
**E FAO/WHO Coordinating Committee for Asia**  
**Proposed Draft Regional standard for Non-Fermented Soybean Products (Step 5)**

L'évolution qui se dessine n'est pas dans l'intérêt de l'économie laitière suisse (producteurs et transformateurs de lait), car, régionalement, elle vide de son sens le concept de « lait », dont la définition était jusqu'ici claire et sans équivoque au plan international (CODEX STAN 206-1999). Dans ce contexte, nous rappelons également les débats autour des notions de « fromage analogue », de yogourt élaboré à partir d'huile de tournesol (graisse végétale), etc., qui constituent au final une tromperie du consommateur. Si ce principe est adopté, nous sommes d'avis que l'élimination de la limite géographique ne sera ensuite qu'une question de temps. Pour la branche laitière suisse, il s'agit aussi de ne pas répéter les erreurs du passé (Emmentaler, etc.). Nous vous saurions gré d'apporter votre soutien aux producteurs de lait en cette matière.

La Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL, en collaboration avec l'Association de l'industrie laitière suisse (VMI), demande à la re-

présentation de la Suisse au sein du Codex Alimentarius **de s'opposer à cette modification**. Si l'OFSP n'est plus en mesure d'envoyer une délégation à cette réunion, nous demandons que l'ambassade suisse sur place puisse au moins envoyer une représentation.

En vous remerciant pour votre engagement, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

## **Producteurs Suisses de Lait PSL**

Albert Rösti  
Directeur de la FPSL, conseiller national

Stefan Hagenbuch  
Vice-directeur

### **Copie :**

- Association de l'industrie laitière suisse (VMI), Berne
- Monsieur Markus Ritter, président de l'Union Suisse des Paysans (USP), conseiller national, Brugg